

derniers n'y sont pas concentrés comme sur le littoral du Pacifique. En d'autres termes, je dirais qu'ils sont très dispersés et qu'il est très difficile de leur donner la mort.

M. MACDONALD (*Kings*): A-t-on demandé au ministère de poursuivre, ou encore le ministère a-t-il poursuivi, quelque enquête sur les effets possibles de la construction de la digue dans la région du détroit de Northumberland?

M. CLARK: Le peu que l'on sache du projet en perspective dans cette région nous est connu, et nous pourrions étudier et rechercher les effets possibles de l'entreprise sur les pêches.

M. MACDONALD (*Kings*): Y songe-t-on?

M. CLARK: Oui.

M. PICKERSGILL: La digue de Canso a-t-elle vraiment porté atteinte aux pêches, à la conservation du poisson?

M. CLARK: Non pas la conservation, monsieur le président.

M. NOBLE: Monsieur le président, M. Clark ou le ministère croient-ils qu'on avance de façon satisfaisante dans l'élimination de la lamproie dans les Grands lacs?

LE PRÉSIDENT: La question relève d'un autre crédit, d'un groupe spécial de crédits figurant sous le numéro 136.

M. NOBLE: Je croyais que vous vous occupiez de toute question relative à la conservation.

LE PRÉSIDENT: Cela entre le deuxième groupe de crédits.

M. ROBICHAUD: Monsieur le président, ma question est d'ordre général. Si ma mémoire est fidèle, nous avons l'an dernier, au chapitre des services mobiles, un crédit spécial intitulé "service de protection". Je remarque que ce crédit n'est pas inscrit cette année. Je n'ai pas sous les yeux les prévisions budgétaires de 1958-1959.

M. CLARK peut-il nous dire s'il y a eu, dans l'administration du ministère ou dans sa ligne de conduite, des changements d'importance qui causeraient la suppression de ce crédit spécial de protection? Est-il compris dans un de ceux-ci?

M. CLARK: Monsieur le président, il s'agit de la façon dont l'administration a préparé ces prévisions budgétaires. L'affectation n'a pas été supprimée. On trouve au crédit 132 et il est compris dans le service de la conservation et de l'expansion.

M. ROBICHAUD: Mais le nom en a été changé?

M. CLARK: Non. Le Service de la conservation et de l'expansion porte ce nom au ministère depuis environ 10 ans.

M. ROBICHAUD: Dans le Budget des dépenses 1958-1959, (on vient de m'en passer un exemplaire) il y a "Protection — Fonctionnement et entretien", et d'autres (on passe un exemplaire), sous la rubrique «services mobiles», il y a «Protection — Fonctionnement et entretien», et d'autres détails.

M. CLARK: Monsieur le président, c'est que, suivant la méthode antérieure, le crédit était inscrit séparément. Mais ici on a réuni plusieurs choses qui sont comprises dans le crédit dont j'ai parlé.

M. ROBICHAUD: Y avait-il une raison particulière pour motiver ce changement?

M. CLARK: Il s'agissait simplement de la façon dont on voulait dresser le budget, monsieur.

M. DRYSDALE: Je remarque, dans le détail des services mobiles, qu'il y a, sous la rubrique Acquisition de matériel, une affectation de \$10,800, et encore sous la rubrique Acquisition de matériel, une autre affectation de \$1,180,340.

Je me demande si M. Clark pourrait nous donner quelques détails sur ces deux affectations, car j'aimerais voir quel genre d'objets entrent dans l'acquisition de matériel.

M. CLARK: Je présume, monsieur le président, que M. Drysdale parle d'abord du crédit 131? Est-ce exact?